

Information – Qualité de l'eau

Qualité de l'eau potable en 2024 – Commune de Montanaire, réseau de distribution de Chanéaz et Correvon.

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD, RS 817.022.11) et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

L'eau alimentant le réseau de l'association intercommunale d'amenée d'eau La Menthue provient des sources de Correvon et du réservoir des Rapes. En cas d'interruption ou besoin, la redondance est assurée via le réseau de Eau Service de Lausanne.

Traitement

L'eau distribuée n'est pas traitée.

Contrôles sanitaires

Le suivi de la qualité de l'eau potable distribuée comporte minimum 2 prélèvements par année effectués par le service des eaux de la Menthue .

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

Paramètres physico-chimiques

Certains métabolites du fongicide chlorothalonil ont été décelés, la Municipalité va surveiller dans le cadre de son autocontrôle l'évolution de cette valeur et étudier les solutions applicables pour l'avenir.

Dureté totale : 29.6 f, soit une eau dure

Température moyenne	19.6°C
Calcium	86 mg/l
Magnésium	19.5 mg/l
Sodium	3.8 mg/l
Métabolites du chlorothalonil R 471811	0.54 µg/L

pH	7.6
Chlorures	4.5 mg/l
Nitrates	16.2 mg/l
Sulfates	16 mg/l
Métabolites du chlorothalonil R 417888	0.1 µg/L

Remarques :

Informations utiles

En cas de questions supplémentaires, nous nous tenons à votre disposition :

voirie@montanaire.ch

m.rosset@montanaire.ch

En cas de problèmes, fuites ou accidents, le service de piquet est atteignable au :
021 905 34 06